

référence

protection des hommes

n°48 - décembre 2012



Syndicat national des acteurs du marché de la prévention et de la protection



FAIT MARQUANT

Le SYNAMAP, un syndicat dans l'action !

P. 2

INFOS SYNAMAP

Les dernières actus

P. 6

NOUVEAUX PRODUITS

Toutes les nouveautés EPI

P. 7

EN BREF

Les infos du marché de la prévention et de la protection

P. 16

Edito

En plein salon Expoprotection qui, pour la première fois, a lieu à Paris, il m'a semblé utile, "Paris étant une fête", d'adresser à tous les lecteurs de "Référence" un message d'espoir. En effet, en dépit d'un contexte économique dont nous connaissons tous la dureté, l'année 2012 aura apporté son lot de signes d'espoir pour les industriels de la santé et de la sécurité au travail dont les propositions, longtemps rejetées, semblent, aujourd'hui, avoir été intériorisées et comprises par les décideurs français et européens. Nous évoquons ces propositions dans la rubrique "Fait marquant" en page 3.

Rapporté au marché qui est le nôtre, il ne fait aucun doute que cette prise de conscience est en train de faire bouger les lignes et que les suggestions faites par le SYNAMAP commencent à prospérer.

L'inflation normative, liée à la révision systématique et abusive des référentiels techniques, longtemps niée, est devenue un sujet de préoccupation et d'action pour les pouvoirs publics.

L'harmonisation (réelle) du marché européen, également.

Autant de sujets clés qui, s'ils évoluaient positivement en 2013, tout en étant associés à des mesures structurelles de bon sens, pourraient nous permettre d'aborder l'avenir avec confiance, énergie et gaieté.

Bon salon "Expoprotection" à tous les exposants,

De joyeuses fêtes de fin d'année et une bonne année 2013 à tous !

Bernard Cuny
Président du SYNAMAP

Sommaire

Fait marquant	2
Affaires publiques	5
Infos SYNAMAP	6
Nouveaux produits et services	7
En bref	16



Le SYNAMAP, un syndicat dans l'action !

Organisation interprofessionnelle engagée et active, le SYNAMAP, syndicat national des acteurs du marché de la prévention et de la protection, agit pour défendre les intérêts de ses adhérents, mais aussi pour promouvoir la culture de la prévention et de la protection de l'homme au travail et militer pour la mise en place d'un champ économique stable et harmonisé. Le point sur les actions en cours...

Le SYNAMAP, acteur incontournable du marché de la prévention des risques professionnels et de la protection de l'homme au travail, s'investit quotidiennement dans une démarche d'amélioration de la santé et de la sécurité au travail, devenu un véritable enjeu pour les entreprises. En effet, le syndicat a toujours oeuvré pour faire évoluer les comportements sur la protection de l'homme au travail et démontrer que les équipements de protection individuelle (EPI) constituent une valeur ajoutée et non une contrainte pour les entreprises.

En effet, les EPI, outils de performance économique et de rationalisation du risque, sont des maillons essentiels de la sécurité au travail, qui est elle-même un enjeu important pour les pouvoirs publics et les entreprises.

Aujourd'hui, les EPI proposés par les adhérents du SYNAMAP font preuve d'un niveau d'expertise reconnu et ces derniers innovent constamment pour proposer des produits qui, dans le respect des référentiels techniques les plus exigeants, allient efficacité et confort. De plus, le marché de la prévention et de la protection de l'homme au travail évolue constamment, c'est pourquoi le SYNAMAP s'y adapte pour garantir le succès de ses missions et surtout répondre aux besoins de ses adhérents.

Le SYNAMAP assure également une politique de communication et de lobbying active auprès des pouvoirs publics français et européens.

Il participe aux comités techniques et groupes de travail du CEN (Comité Européen de Normalisation). Il est membre de l'AFNOR : participe donc aux 7 commissions de normalisation relatives aux EPI, préside la Commission Générale EPI et est membre de droit du Comité d'Orientations Stratégiques "Hygiène et Sécurité" de l'AFNOR.

Le SYNAMAP est devenu l'interlocuteur privilégié des pouvoirs publics, des institutions nationales et européennes, des laboratoires notifiés (CTC, APAVE), des organisations professionnelles (UIT, UFIH, UIMM, FNSEA) et des organismes de prévention (OPPBTP). Cette position de référence vis-à-vis des pouvoirs publics, mais aussi le haut niveau d'expertise de ses adhérents, permettent au SYNAMAP d'être régulièrement sollicité par l'ensemble des acteurs de la santé et de la sécurité au travail.

Aujourd'hui, le marché de la prévention et de la protection de l'homme au travail souffre d'un environnement réglementaire et normatif confus et complexe.

Le syndicat intervient donc dans le domaine normatif et institutionnel pour favoriser l'émergence d'un environnement stable, harmonisé et respectueux du droit positif.

En effet, il milite constamment pour que le droit positif soit appliqué de façon transparente et équilibrée et pour que la multiplication des révisions de normes soit mieux encadrée.

Le processus normatif, un combat quotidien !

Bien que l'harmonisation technique, et notamment les directives Nouvelle Approche, aient largement contribué à l'élimination de certaines entraves aux échanges, il demeure des points insuffisants dans le cadre législatif, lato sensu, qui empêchent les consommateurs et les entreprises de tirer pleinement parti des avantages du marché intérieur. C'est donc à juste titre que les règles existantes sont souvent considérées par les industriels comme lourdes, incertaines, et parfois incohérentes. C'est en partant de ce constat, partagé par la Commission européenne elle-même, que le SYNAMAP a accompli ces cinq dernières années un important travail d'expli-

cation, d'influence et de lobbying afin que les problèmes structurels qui pénalisent ses adhérents dans le domaine des équipements de protection individuelle (EPI) soient atténués voire éradiqués.

Ce travail inspiré par la conviction que la subtile (certains diront "byzantine") articulation entre réglementation et normalisation qui préside au fonctionnement des Directives "EPI", est à la fois utile et très largement perfectible, s'est incarné dans deux actions fortes du SYNAMAP. Deux actions qui sont en passe de porter leurs fruits. La première concerne la portée juridique des normes. La seconde, la rationalisation du processus normatif.

Portée juridique des normes

Il y a quatre ans, suite à des blocages de produits en Slovaquie, le SYNAMAP avait alerté publiquement, la Commission européenne et la Direction Générale du Travail sur la nécessité de clarifier le problème de la portée juridique des normes. Il avait notamment insisté sur le fait que les normes étant d'application volontaire au stade de la conception des produits, cette règle valait, a fortiori, pour les produits déjà commercialisés. En clair, selon le SYNAMAP, un changement de référentiel technique ne pouvait avoir pour conséquence automatique une mise en conformité forcée ou un retrait du marché fondé sur une telle motivation, sauf pour des raisons de sécurité (produit défectueux) ou de progrès décisifs dans l'état de la technique.

En dépit du fait que cette position ait été rendue publique, les pouvoirs publics français n'ont jamais répondu à la sollicitation du SYNAMAP. La Commission européenne, pour sa part, aura été moins timide puisque le 6 avril dernier elle rendait public un document qui reprend, point par point, la position formalisée par le SYNAMAP. (réf. ARES2011-384304).

Dans ce texte, la Direction Générale "Entreprise" de la Commission dispose en effet que *"l'entrée en vigueur d'une norme révisée n'implique pas qu'un produit conçu sur la base de la norme précédente ne puisse plus être considéré comme ne satisfaisant pas aux exigences essentielles de sécurité de la Directive, ni qu'il ne puisse plus être commercialisé"*. Un rappel du droit salubre mais bien tardif...

Rationalisation du processus normatif

La multiplication quasi systématique des révisions de normes est un problème majeur, particulièrement pénalisant et coûteux pour les industriels du marché des équipements de protection individuelle.

Il faut en effet rappeler que si la question de la révision quinquennale d'une norme est parfaitement justifiée, l'acceptation quasi systématique de ladite révision l'est beaucoup moins. C'est la raison pour laquelle le SYNAMAP a élaboré une position respectueuse du droit et de nature à prendre en compte les légitimes intérêts de ses adhérents. Le principe en est le suivant : toute décision de réviser une norme doit être motivée et cette motivation doit, pour être retenue, s'appuyer sur des arguments liés à des problèmes de sécurité objectivement constatés et/ou des progrès significatifs constatés dans l'état de la technique. Une position simple et de bon sens qui, après de nombreuses réunions avec l'ensemble des acteurs (pouvoirs publics, réseau prévention, organismes notifiés), est aujourd'hui devenue la position française et que nous ne désespérons pas de voir formalisée au niveau communautaire.

"Plus que jamais, le SYNAMAP agit pour obtenir un environnement stable, harmonisé et respectueux du droit positif"



FAQ : Révision de la Directive EPI

Quand la Directive EPI sera-t-elle révisée ?

On estime à Bruxelles que la révision sera achevée fin 2014 ou début 2015 (Sources Eurogip).

Quelles seront ses principales modifications ?

La Commission européenne, à ce jour, a proposé les modifications suivantes :

- le champ d'application de la directive ne fera plus de distinction "privé / professionnel" pour les vêtements protégeant des conditions atmosphériques ;
- une procédure particulière d'évaluation de la conformité sera définie pour les EPI faits sur mesure (c'est-à-dire les EPI conçus à l'unité) ;
- passage de catégorie II en catégorie III pour les EPI suivants : gilets de sauvetage, protecteurs de l'ouïe, gilets pare-balle, vêtements de protection contre les coupures de scie à chaîne, vêtements de protection contre les jets à haute pression ;
- un dossier technique devra être fourni avec les EPI de catégorie I ;
- les AET seront limitées à 5 ans ;

Concernant ce dernier point, le SYNAMAP a été à l'initiative d'un "position paper", transmis à la Commission européenne, demandant à ce que la procédure de renouvellement des AET soit précisée et qu'elle n'induisse pas de coûts supplémentaires pour les industriels. Par ailleurs, le SYNAMAP a demandé à ce que le renouvellement des AET des EPI, qui font l'objet d'un contrôle annuel, se fasse sur une base documentaire, ceci afin d'éviter les coûts liés au passage de l'ensemble des tests.

Les commissions techniques du SYNAMAP, des travaux d'experts...

Pour répondre aux demandes de ses adhérents, en termes de normalisation, de formation ou de diffusion d'informations, le SYNAMAP a créé plusieurs commissions techniques, constituées d'experts.

Commission "Antichute"

La commission "Antichute" travaille sur plusieurs projets et deux groupes de travail se sont constitués.

Travaux du groupe "Formation" :

- Projet de référentiel de connaissances pour l'utilisation des EPI lors du travail en hauteur. Il s'adresse à l'ensemble des professionnels ayant des intervenants exposés à des risques de chute avec dénivellation et concernés par la protection individuelle antichute. Il a été présenté à la CNAMTS, qui l'a accueilli très favorablement et a accepté l'idée d'en faire une recommandation. De même, ce projet est soutenu par l'OPPBTB.

- Projet de développement d'un programme destiné aux contrôleurs des dispositifs d'ancrage et des EPI. Pour développer l'offre de formation du SYNAMAP, la commission Antichute souhaite proposer une prestation de qualité pour la formation des contrôleurs et vérificateurs "des organismes de contrôle".

Travaux du groupe pour la "rédaction d'une fiche technique antichute" :

Il s'agit d'un guide de sensibilisation qui sera destiné aux Syndics et qui aura pour objectif principal de leur fournir des informations claires sur leurs droits/devoirs et les solutions que le SYNAMAP pourra leur proposer.

Commission "Chaussures de sécurité"

La commission "Chaussures de sécurité", s'est très fortement mobilisée afin que les chaussures dotées d'inserts anti-perforation non métalliques puissent continuer à être commercialisées (question de la gestion des stocks) même après l'entrée en vigueur des nouvelles normes chaussures.

Commission "Distribution"

Créée le 5 octobre 2011, la commission "Distribution" est la plus récente des commissions du SYNAMAP. Une page spéciale a été créée sur le site internet du SYNAMAP pour mettre en valeur le métier de distributeur. La commission participe activement au projet de recyclage des casques de sécurité pour l'industrie. Elle a lancé également une étude de marché sur

les "attentes du marché" dans le domaine du BTP (gros œuvre).

Commission "Gants de protection"

La commission "Gants de protection", a publié une fiche ayant pour but de mieux comprendre l'essai de coupure de la norme européenne EN 388. D'autres fiches sont en préparation, notamment sur le contact alimentaire.

Par ailleurs, la commission remet actuellement à jour les fiches innocuité et matériaux et procède à leur traduction en anglais.

Commission "Protection respiratoire"

La commission "Protection respiratoire", a convaincu l'APAVE, l'organisme notifié français, de participer aux travaux de l'ISO. Elle prépare actuellement une communication sur la question de la maintenance des appareils de protection respiratoire.

Commission "Protection de la tête"

La commission "Protection de la tête", a lancé un projet de recyclage des casques de sécurité pour l'industrie. Ce projet est désormais soutenu également par la commission "Distribution" du SYNAMAP, l'OPPBTB, la FFB et la CAPEB. Plusieurs recycleurs semblent également intéressés par le projet et pour le mettre en place, un groupe de travail, qui s'est réuni le 27 septembre, a été créé.

La commission prépare également la rédaction d'un article/fiche ayant pour but d'expliquer le vocabulaire utilisé par les fabricants dans les notices d'utilisation des casques de sécurité.

Commission "Vêtements de protection"

Au cours de cette année, la commission "Vêtements de protection", a développé les échanges avec l'UTE (Union Technique de l'Electricité et de la Communication) et l'INERIS. La commission a reçu également plusieurs experts des questions du risque électrique (M. Christian ATLANI, membre de l'UF 78 "Travaux sous tension de l'UTE" et ancien rapporteur des travaux sous tension ; Mme Marie-Aude MASSIN de CATU) et de l'ATEX (M. Gérard ORY, du groupe GDF-SUEZ et MM. Yannick OLLIER et Mohamed BOUDALAA de l'INERIS).

La commission prépare également plusieurs communications et fiches, notamment sur l'ATEX et l'hygroma du genou.

Les Présidents des commissions techniques



Commission "Antichute"
M. Bernard Cuny
(GAMESYSTEM)



Commission "Chaussures de sécurité"
M. Jean-Pierre Boutonnet
(LEMAITRE SECURITE)



Commission "Distribution"
M. Xavier Roussel
(GROUPE RG)



Commission "Gants de protection"
Mme Marianne Rodot
(MAPA PROFESSIONNEL)



Commission "Protection respiratoire"
M. Wahib Ouazzani
(3M FRANCE)



Commission "Protection de la tête"
M. David Laird
(INFIELD SAFETY)
M. Jean-Marc Pautrat
(CENTURION SAFETY PRODUCTS)



Commission "Vêtements de protection"
M. Jacques Catinaud
(MUZELLE DULAC HASSON)

Contact

Pour avoir des informations sur les commissions techniques du SYNAMAP, vous pouvez contacter :
Marjolaine LIN
Responsable technique du SYNAMAP
mlin@synamap.fr - 01.47.17.14.48

Rapport 2011 de l'activité normalisation du Réseau prévention de la Branche AT/MP

Depuis plus de 20 ans, une centaine d'experts de la Branche "accidents du travail-maladies professionnelles" (AT-MP) de l'Assurance Maladie participent à l'élaboration des normes françaises et européennes, voir internationales. En outre, la Branche finance, dans des domaines précisément définis, les travaux des commissions françaises au sein desquelles s'élabore la position à faire valoir au niveau européen. EUROGIP, qui coordonne les travaux de la Branche depuis 1991, a publié le rapport 2011 de l'activité normalisation du Réseau prévention de la Branche AT/MP. La visibilité globale de l'activité s'organise grâce à ce rapport annuel, spécifiquement consacré à la normalisation ; un document conçu à la fois comme un support d'information sur les sujets traités par les préventeurs et également un outil d'aide à la décision pour les futurs investissements en fonction des priorités de la branche AT-MP.

En ce qui concerne les équipements de protection individuelle, ce rapport mentionne que "ce domaine est couvert par un parc d'environ 350 normes publiées. Ces sujets sont exclusivement suivis par des experts de l'INRS avec comme principaux champs de participation en 2011 : les appareils de protection respiratoire, les équipements individuels contre les chutes de hauteur, les protecteurs des yeux et de la face et les vêtements de protection

contre le risque chimique. L'essentiel des travaux actuels concerne la révision et la prise en compte dans les normes des remontées d'information sur les problèmes rencontrés dans l'utilisation des EPI de façon à intégrer des méthodes d'essai pertinentes ainsi qu'un niveau de protection pour les usagers adapté aux risques et aux conditions réelles du terrain. Toujours sous l'angle de ces révisions, des normes incomplètes dans le domaine de la protection des chutes de hauteur ont été identifiées et la décision de les compléter par des tests complémentaires traitant des risques identifiés et non encore couverts par la première version de ces normes a été entérinée en 2011 (dispositifs d'ancrage, antichutes mobiles). Les travaux sur les vêtements de protection contre le risque chimique se sont poursuivis au sein du groupe de travail européen, créé en 2010, pour améliorer un test de perméation décrit dans une des normes. Il s'agit aussi d'œuvrer à la mise à disposition des utilisateurs, notamment des PME et TPE, d'un système de sélection clair pour limiter les risques de confusion et donc d'accidents. Les experts veillent enfin à ce que la reprise des normes au plan international se fasse en conservant les acquis en termes de prévention des normes européennes." Ce rapport est consultable sur le site d'EUROGIP : www.eurogip.fr

Source EUROGIP



Les orientations de la future Convention d'Objectifs et de Gestion de la Branche AT/MP

Le 12 septembre 2012, la Commission des accidents du travail/maladies professionnelles (CAT/MP) a adopté le texte des orientations de la future Convention d'Objectifs et de Gestion de la Branche AT/MP. Comme pour la Convention d'Objectifs et de Gestion précédente, les partenaires sociaux, membres de la CAT/MP, ont rédigé la feuille de route servant d'orientations à la préparation de la future COG AT/MP qui sera négociée entre l'Etat et la Caisse nationale.

Ces 5 orientations de travail sont :

1 : Positionner la prévention au cœur de la gestion du risque professionnel.
2 : Améliorer la gestion du risque professionnel en renforçant la transparence et l'équité dans le traitement des dossiers et

en coordonnant mieux les différents métiers.

3 : Développer une relation de service avec les chefs d'entreprises et les salariés.

4 : Consolider, approfondir et diversifier les partenariats pour optimiser la couverture des besoins en prévention, notamment des TPE-PME.

5 : Renforcer la cohésion de la branche pour gagner en efficacité.

En préambule de ce texte d'orientations, les membres de la Commission ont souhaité rappeler le rôle d'assureur solidaire de la Branche AT/MP avec la complémentarité de ces trois missions prévention, reconnaissance/réparation et tarification dans la gestion du risque. Pour + d'infos : www.risquesprofessionnels.ameli.fr

A savoir

Enquête EUROGIP

Formation continue à la SST : état des lieux dans 4 pays européens

EUROGIP a étudié les pratiques en vigueur, en matière de formation continue à la santé et à la sécurité au travail (SST) au Danemark, en Italie, au Royaume-Uni et en Allemagne.

L'objectif était d'identifier les acteurs dispensant ce type de formation, les mécanismes et référentiels garantissant la qualité de la formation et la conformité du contenu pédagogique aux exigences réglementaires, ainsi que le rôle éventuel des organismes chargés des risques professionnels.

Il a été constaté que les systèmes en matière de formation continue à la SST diffèrent d'un pays à l'autre. Au Danemark, celle-ci ne fait pas partie des missions des organismes d'assurance "accidents du travail/maladies professionnelles", elle est déléguée à des prestataires extérieurs privés. En Italie et au Royaume-Uni, elle est décentralisée. Et en Allemagne, elle est institutionnelle car c'est une obligation légale des organismes d'assurance accident.

+ d'infos : www.eurogip.fr



Ethylotest obligatoire : sanctions repoussées à Mars 2013

L'arrêté du 28 février 2012, sur l'obligation de posséder un éthylotest dans son véhicule, est entré en application le 1^{er} juillet 2012, mais les sanctions n'étaient initialement applicables qu'au 1^{er} novembre 2012. La pénurie d'éthylotests en France a contraint les pouvoirs publics à repousser ce délai à mars 2013. Rappelons qu'à partir de cette période, l'absence d'éthylotest à bord d'un véhicule (hors cyclomoteurs dont la puissance est inférieure à 50 cm³) sera sanctionnée par une amende de 11 €.

MSA lance en France sa gamme d'Équipements de Protection Antichute

Bénéficiant de plus de 80 ans d'expérience dans le domaine de la protection antichute et étant un des leaders mondiaux du secteur, MSA introduit ses solutions de sécurité pour le travail en hauteur sur le marché français.

Certifiée selon les dernières normes européennes, son offre se compose d'une gamme complète de harnais : harnais basiques MSA Workman, harnais tout confort MSA Evotech, ...

Les solutions antichute MSA comprennent également une sélection d'équipements techniques : antichute à rappel automatique, longues avec absorbeur d'énergie, longues de retenue, palonniers... Ces produits sont complétés par des matériels de

sauvetage, permettant d'assurer à tout moment la protection nécessaire aux utilisateurs effectuant des travaux en hauteur. Enfin, comme les accidents liés aux chutes de hauteur touchent principalement les petites entreprises du BTP ou les sous-traitants industriels de petite taille, structures moins habituées à sélectionner des équipements antichute, MSA a développé des kits de protection antichute. Ces kits sont destinés aux travaux de construction et de maintenance générale.

Pour + d'informations sur la gamme de Protection Antichute MSA : www.msaSAFETY.com
E-mail : info.fr@msasafety.com
Tél : 04.74.55.01.55



Lemaitre Sécurité lance une collection de chaussures spécialement créée pour les femmes

Afin de répondre à une demande récurrente concernant le design, mais aussi le confort et la sécurité, LEMAITRE a créé VITAMINE : des chaussures de sécurité pour les femmes, reprenant un look streetwear très en vogue.

Ces chaussures sont déclinées dans différents coloris fashion, en versions S2 et S3, ainsi qu'en modèles montants et bas. Tige en velours hydrofuge doublé textile tridimensionnel et semelle antidérapante. Ces modèles sont très confortables et respirants. Ils complètent idéalement une tenue image en toute sécurité.

En alliant confort, sécurité et look tendance, LEMAITRE abolit la frontière entre l'univers du travail et celui de la détente. La collection VITAMINE gomme ainsi les freins au port de chaussures de sécurité.

Contact Lemaitre Sécurité

Tél. : 03 88 72 28 80

E-mail : info@lemaitre-securite.com

Web : www.lemaitre-securite.com



News

Nouveaux adhérents du SYNAMAP



BIERBAUM PROENEN

Fabricant de vêtements professionnels et de protection individuelle Bierbaum-Proenen propose des solutions vestimentaires professionnelles qui allient qualité, design et fonctionnalité.

Contact : M. Pascal GAUTHIER

Email : info@bierbaum-proenen.de

Web : www.bp-feelthedifference.com



KRATOS SAFETY

Fabricant, concepteur de solutions antichute, tourné vers l'innovation, la création de valeur, la qualité dans la durée, l'expertise et le service client.

Contact : M. Jean-Paul COUDERT

Tél. : + 33 (0)4 72 48 78 27

Email : info@kratossafety.com

Web : www.kratossafety.com



XO SECURITE

Une marque innovante en plein essor et un niveau de service inégalé font de XO Sécurité un acteur incontournable du marché des EPI.

Contact : M. Xavier DELTIL

Tél. : + 33 (0)5 56 37 80 01

Email : xavier.delti@xo-securite.com

Web : www.xo-securite.com

3M FRANCE



Bouchons E-A-R™ Classic™

Norme : EN 352-2:1993.

Descriptif : Les bouchons Classic sont en mousse polymère douce absorbant l'énergie et offrent une excellente protection contre le bruit tout en restant confortables.

Applications : Niveaux de bruit modérés à élevés. Adaptés dans les ambiances bruyantes avec des hautes fréquences.



Bouchons préformés Ultrafit

Norme : EN 352-2:1993.

Descriptif : Bouchons réutilisables préformés à collerette avec cordelette fabriqués à partir de matériaux souples préformés pour faciliter l'insertion et favoriser le confort.

Applications : Niveaux de bruits de modérés à élevés. Adaptés dans les ambiances bruyantes, quelles que soient les fréquences.



Combinaison de protection à usage unique 3M™ 4540+

Normes : EN ISO 13982-1 (type 5) ; EN 13034 (type 6) ; EN 1149-5 (antistatique) ; EN 1073-2 (particules radioactives).

Descriptif : Protection contre éclaboussures de liquides dangereux et poussières dangereuses. Laminé innovant souple, triangle dorsal respirant, capuche 3 pans, poignets jersey.

Applications : Nettoyage industriel, pulvérisation de peinture, manipulation de produits pharmaceutiques...



Combinaison G500

Norme : EN 166.

Descriptif : Solution polyvalente et confortable procurant une protection faciale et auditive en combinant des écrans faciaux, des coquilles et des lunettes de sécurité intégrées.

Applications : Construction, industrie ou foresterie.



Masque à ventilation assistée 3M™ Powerflow™ 7900PF

Normes : Protection respiratoire : EN12942 TM3P; FNP : 2000 / Protection oculaire : EN166 :2001 Classe optique 2 - EN136 :1998 Classe 2.

Descriptif : Le masque à ventilation assistée Powerflow 7900PF est robuste, efficace, adapté aux travaux de désamiantage et aux opérations de maintenance en milieu amianté.

Applications : Cet appareil de protection respiratoire offre une protection sûre et confortable contre l'amianté.

Masque de soudage Speedglas 9100MP

Normes : EN 175:B ; EN 379 ; EN 166:B ; EN 397 ; en option EN 352-3 ; en fonction du modèle EN 12941 (TH3) ou EN 14594 (3B).

Descriptif : Ce masque concilie confortablement la protection de la tête, des yeux, du visage, des voies respiratoires et en option des oreilles. Il est doté d'un filtre optoélectronique adapté à tous les types de soudage.

Applications : Industries lourdes nécessitant une protection des soudeurs multiple.



Nouveau tissu rétro réfléchissant microbille 3M™ Scotchlite™ 8912

Normes : EN471 Classe 2 (Vêtements de signalisation à haute visibilité pour usage professionnel). EN1150 (Vêtements de signalisation à haute visibilité pour usage non professionnel).

Descriptif : Le nouveau tissu rétro réfléchissant microbille 3M™ Scotchlite™ 8912 procure une plus grande résistance à l'abrasion et résiste à des lavages répétés (60 lavages à 60°C : ISO 6330 méthode 2A).

Applications : Vêtement de signalisation et de travail à haute visibilité.



Sonomètre SD200

Normes : IEC 61672-1 (2002) ; IEC 61010-1 (2010).

Descriptif : Il mesure avec précision les niveaux sonores sur le lieu de travail. Le SD-200 est intégrateur et calcule le niveau de pression acoustique moyen.

Applications : Mesure du bruit dans l'environnement de travail.

3m-france-epi@mmm.com - www.3m.com/fr/securite

ABEBA



31874 - série LIGHT (35-48)

Normes : CE/ EN ISO 20345 : 2007 S 3 ; SRA+ 61340.4.3.

Descriptif : Cuir noir design ATEX/ doublure Silver Point/ première à coussin de gel au talon, échangeable réf. 3562 / semelle anti perforation non-métallique S 3.



32254 + 32270 - série ANATOM (36-48)

Normes : CE/E ISO 20345 : 2007 S 3 - SRC+ 61340.4.3.

Descriptif : Cuir noir design ATEX avec pièces textile grises/ revêtement résistant aux éraflures à l'embout et au talon/ première ACC - WAVE échangeable réf. 3580/ semelle anti perforation non - métallique S 3.



31474 + 31475 - série STATIC CONTROL (39-47)

Normes : CE/ EN ISO 20345 : 2007 S 3/ SRA+ 61340.4.3 (en cours de certification).

Descriptif : Cuir noir design ATEX/ première ACC WAVE échangeable Réf. 3553/ semelle anti perforation non-métallique S 3 Bandes rétro-réfléchissantes.



Série "DYNAMIC"

Descriptif : ABEBA donne un nouveau visage à ses modèles et perfectionne le sentiment de confort par les semelles intérieures échangeables "air climat confort Wave". Une forme naturelle donne un sentiment d'être pieds nus et la première ACC WAVE avec talon arrondi assure le maintien fixe du pied. Matières innovatrices et résistantes, doublures absorbant l'humidité et semelle extérieure avec profil antiglis.



armin.memleb@abeba.de - www.abeba.de

ANSELL HEALTHCARE



HyFlex® 11-518

Norme : EN 388 : 3331.

Descriptif : Premier gant de jauge 18, ultraléger, avec un niveau 3 de protection contre les coupures et l'abrasion. La fibre Dyneema® Diamond Technology offre un nouveau degré de dextérité.

Applications : Pour l'assemblage de petites pièces ultrafines et tranchantes, de câbles, et de pièces moulées par injection.



VersaTouch™ 92-200, 92-205, 92-210, 92-220

Norme : EN 374 ; EN420:2003+A1: 2009 ; EN374: 2003.

Descriptif : Faciles à enfiler et bénéficiant d'une très bonne résistance à la déchirure, ces gants offrent une dextérité et une préhension inégalées (disponibles en bleu et blanc).

Applications : Distribution alimentaire, restauration collective et fabrication de produits laitiers.



PowerFlex® 80-813

Normes : EN 388 : 2542 ; EN 407 : 41211X - NFPA 70E : HRC2 ; EN 1149.

Descriptif : Résistance à la flamme, protection contre les arcs électriques et protection contre les coupures, avec des niveaux élevés de confort, de dextérité et de souplesse.

Applications : Assemblage d'équipement, installation et entretien de systèmes électriques hors tension.



ActivArm® Multipurpose (gants à usages multiples)

Normes : ActivArm® Light Duty (applications légères) (97-007) : EN 388 : 3131 ; ActivArm® Medium Duty (applications moyennes) (97-008) : EN 388 : 4232 ; ActivArm® heavy Duty (Gros travaux) (97-009) : EN 388 : 4432.

Descriptif : Les gants à usages multiples ActivArm® protègent contre les coupures, l'abrasion et les perforations. Chaque paire est enduite d'une couche de mousse en nitrile.

Applications : Pour les artisans et professionnels du bâtiment.

info@ansell.eu - www.ansell.eu

AUDITECH Innovations



EarPro Ultra Compact

Norme : CE - 352-2.

Descriptif : Dernier né de la gamme. Protecteur individuel antibruit alliant compacité et performances acoustiques, destiné à la protection des niveaux élevés en industrie.

Applications : Il sera utilisé par des personnes devant se suréquiper d'EPI tête ou cherchant une discrétion maximum.



EarPro Slim

Norme : CE - 352-2.

Descriptif : Protecteur individuel acoustique antibruit ultra discret, EarPro Slim est doté d'une ergonomie anatomique parfaite et d'une très belle esthétique.

Applications : Avec une utilisation orientée tertiaire/commercial, il séduira les personnes ayant un contact client important.



EarPro Flat

Norme : CE - 352-2.

Descriptif : Protecteur individuel auditif présentant une courbe de réponse acoustique plate régulée à 2dB/octave, permet de conserver tous les sons en protégeant l'audition.

Applications : Pour les professionnels de la musique, ingénieur du son, ou en contact du public, de la clientèle.

pascal.roussel@auditech-innovations.fr - www.auditech-innovations.fr

CAPITAL SAFETY, DBI-SALA



DELTA™ : harnais antichute

Norme : EN 361.

Descriptif : Ajustements ergonomiques, boucles légères, sangle ultra-résistante à l'abrasion, imperméable et de conception Surefit™ pour un maintien confort, boucles à connexion rapide.

Applications : Personnes travaillant en hauteur sur la plupart des applications telles que transport, construction, pétrole & gaz...



NANO-LOK™ : antichute à sangle de facteur 2 le plus léger et le plus compact de sa catégorie

Norme : EN 360 : 2202.

Descriptif : Idéal pour une connexion directe à la plupart des harnais, compatible avec une connexion au niveau des épaules ou des pieds. Antichute de facteur 2 de chute.

Applications : Sa capacité de 141 kg offre au Nano-Lok une grande polyvalence d'utilisation lui permettant de couvrir la plupart des applications existantes.

information@capitalsafety.com - www.capitalsafety.com

CENTURION SAFETY PRODUCTS



SPECTRUM, Casque avec Lunette Intégrée

Normes : Casque : EN 397 ; ANSI/ISEA Z89.1 2009 Class C et Class E ; EN 50365 ; Sur-Lunette : EN 66 B Impact à MOYENNE Energie, Classe Optique 1.

Descriptif : Casque de sécurité confortable avec sur-lunette intégrée spécifique pour le BTP et l'industrie. Calotte du casque en ABS, "Gouttière", option de porte badge et ventilation.

Applications : Tous types d'industries.

centurionsafety@orange.fr - www.centurionsafety.fr

CORDEL



CENTRE EXPERT MAINTENANCE

Descriptif : CORDEL est devenu Centre Expert pour assurer maintenance et réparation des antichutes à enrouleur ainsi que des systèmes d'évacuation automatique des marques : MILLER by Honeywell, DBI SALA, PROTECTA, MITTELMANN.

Applications : Contrôle annuel obligatoire des EPI, lignes de vie et évacuateurs. Maintenance sur site ou en nos ateliers (suivant le produit).

admin@e-cordel.net - www.e-cordel.net

DELTA PLUS



PARKA LARVIK

Normes : EN 14058 (3.3.X - 0.270 m2 K/W.X) ; EN 343 (3.1).

Descriptif : Polyester Oxford enduit PU, doublure laine polaire, capuche amovible, rabat anti froid, poignet forme mitaine, ouverture intérieure pour le marquage, ajustable par cordon élastique.

Applications : Travaux dans le BTP, la construction, l'industrie légère, le second d'œuvre, les entrepôts et le transport.

information@deltaplus.fr - www.deltaplus.eu

DUPONT PERSONAL PROTECTION



DUPONT™ TYVEK® CLASSIC XPERT

Normes : EN ISO 13982-1 : 2004/A1 :2010 ; EN 13034 : 2005+A1 : 2009 : (Nouvelle méthode d'essai ! EN ISO 17491-4 méthode A) ; EN 14126 : 2003 ; EN 1073-2 : 2002 ; EN 1149-5 : 2008.

Descriptif : Dernière innovation en matière de combinaisons de Type 5 et 6, TYVEK® Classic Xpert garantit un niveau de protection et de confort élevé. Robuste, résistante à l'abrasion, perméable à l'air et à la vapeur d'eau.

Applications : Industries chimique, pétrochimique, pharmaceutique, nucléaire, automobile, alimentaire, entreprise d'assainissement, nettoyage industriel et maintenance, ...

personal.protection@lux.dupont.com - www.dpp-europe.com

DRÄGER SAFETY FRANCE



Dräger Alcotest® 1000

Norme : Homologué selon la norme NFX-20 704, classe 2.

Descriptif : Ethylo-test électronique compact et design. Livré dans une élégante housse noire, avec une dragonne et 6 embouts buccaux. Conforme au décret No 2012-284 du 28 février 2012.



Dräger X-dock® - Station de calibrage

Descriptif : Pour les détecteurs portable de gaz, possibilité de raccorder jusqu'à 10 modules différents. Moins de gaz nécessaire ainsi que des procédures de test plus rapides permettent un gain d'argent et de temps. Utilisation et opération simplifiés à l'aide d'un écran touch screen.



Gamme X-plore 1500

Norme : EN149 : 2001+A1 : 2009.

Descriptif : Dräger lance 2 nouvelles solutions à un prix parmi les plus légers du marché : Matériau filtrant à haute performance de filtration, test optionnel de colmatage à la dolomie réussi, excellente étanchéité, facilement ajustable.



Pompe automatique pour tubes Dräger Dräger X-act® 5000

Descriptif : Première solution tout en un conçue pour effectuer des mesures avec les tubes réactifs Dräger, les tubes et systèmes d'échantillonnage.

Applications : La pompe Dräger X-act 5000 peut être utilisée en espaces confinés et dans des atmosphères explosives gazeuses.



PSS 5000

Descriptif : Disponible en deux versions, usage régulier et usage intensif, il sert de support à la plateforme à la gestion centralisée de l'électronique de votre Appareil Respiratoire Isolant.

Applications : Pas à pas, vous avez la possibilité d'intégrer les outils électroniques sans changer de support.

safety.france@draeger.com - www.draeger.com

FROMENT



AN066A

Normes : EN 353-2 ; EN 358 ; EN 12841.

Descriptif : Antichute couissant sur support d'assurage corde tressée-Alliage léger-Sûr et rapide : Fermeture et verrouillage automatique d'un seul clic -Détrompeur de sens.

Applications : Tout type de travaux en hauteur avec risque de chute. Longette d'extension absorbateur pour une meilleure mobilité.

AN11730

Norme : EN 360.

Descriptif : Antichute à rappel automatique à câble-Nouvelle longueur jusqu'à 30 m-Carter robuste en acier. Disponible aussi avec treuil de sauvetage.

Applications : Préconisé lors de grands déplacements verticaux ou sur plan incliné.



Ancrage pour Bac Acier et Bac Roulé

Norme : EN 795.

Descriptif : Froment continue d'innover avec des solutions d'ancrage pour toiture en bac acier et roulé. Efficace et discret.

Applications : Parfaitement adapté aux toitures industrielles et sécurisation de toitures équipées de panneaux photovoltaïques.



AN240CDD

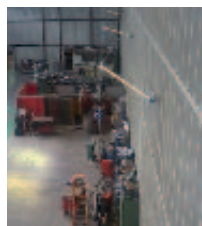
Norme : EN 355.

Descriptif : Antichute absorbateur d'énergie à sangle double extensible (1.4 à 2 m), polyester haute ténacité, gaine de protection sur boucle et coutures, évite gêne et risque de trébuchement.

Applications : Préconisé lors de déplacements verticaux et horizontaux où l'antichute doit être le moins encombrant possible.

info@froment.com - www.froment.com

GAMESYSTEM



Journée préventive

Descriptif : Une journée pour appréhender la réglementation sur la sécurité du travail en hauteur et les différents types de matériels pour sécuriser les interventions.

Applications : Des Journées destinées aux personnes amenées à prendre des décisions concernant la sécurité du travail en hauteur.

formation@gamestream.fr - www.gamesystem.com

GROUPE RG



Combinaison Multirisques ERGOS (Réf. 711400)

Normes : EN 11612 ; EN 11611 ; EN 1149-5 ; EN 13034.

Descriptif : Col fermé par patte, glissières recouvertes, coutures couchées vers le bas. C'est la seule combinaison multirisques du marché pouvant être définie comme un vêtement image.



DALLAS S1P SRC (Réf. 544102)

Norme : EN ISO 20345 :2011 S1P SRC.

Descriptif : En cuir velours et toile jean canvas, avec semelage polyuréthane double densités, embout aluminium et semelle anti perforation composite. Souple, légère, confortable. Mixte. Existe en version montante basket (réf. DENVER).

Applications : Tout usage.



Lunettes de protection BENGALÉ

100.007 (traitement anti-rayure)
100.007G (version solaire oculaire teinté gris - traitement anti-rayure)
100.008 (traitement antibuée)

Normes : EN166 ; EN170.

Descriptif : Lunettes de protection avec oculaires formant coques. Aucune pièce métallique. Nez en TPE pour un meilleur confort. Injecté en Polycarbonate.

Applications : Lunettes à usage industriel. Convient pour utilisation de longue durée (Catégorie Optique 1).



TORINO S3 HRO SRC (Réf. 544203)

Norme : EN ISO 20345 :2011 S3 HRO SRC.

Descriptif : Chaussure de sécurité type tennis souple en cuir fleur souple, avec semelage hévéa + nitril résistant à la chaleur, embout de synthèse et semelle anti perforation composite.

Applications : Tout usage.



communication@groupe-rg.com - www.groupe-rg.com

HONEYWELL SAFETY PRODUCTS



BACOU PEAK AMG S3 CI SRC

Norme : EN ISO 20345:2011 S3 CI SRC.

Descriptif : Modèle 100% non métallique, intercalaire anti-perforation en fibres haute ténacité. Tige cuir gras & textile hydrofuge. Doublure Poromax®. Assure un bon maintien de la cheville.

Applications : Construction, Industrie, Transport, Maintenance.



Casque antibruit SYNC™ Stéréo - Marque HOWARD LEIGHT

Norme : EN 352-1:2002.

Descriptif : Volume et alimentation gérés sur le lecteur MP3 pour une utilisation facilitée. Conception des coquilles inspirée des casques de DJ, qualité sonore excellente.

Applications : Agriculture, Maintenance, Pêche, Industrie. Atténuation appropriée dans la plupart des environnements industriels (SNR31).



PERFECT CUTTING® DIAMOND

Normes : EN420 ; EN388 4.4.4.2.

Descriptif : Gant sans couture jauge 13 conférant confort, dextérité et souplesse. Nouvelle fibre Dyneema® Diamond Technology pour un niveau supérieur de protection à la coupure. Sans aucun ajout de fibre de verre ou d'acier.

Applications : Protection contre la coupure (Automobile, Transport, Aeronautique, métallurgie, indus du verre, maintenance, produits blancs, ...).



TIMBERLAND PRO® TRAPPER S3 CI SRC

Norme : EN ISO 20345:2011 S3 CI SRC.

Descriptif : Cuir premium pleine fleur hydrofuge. Embout non métallique et intercalaire anti-perforation en fibres haute ténacité. Fermeture éclair latérale combinée aux lacets : maintien optimal.

Applications : Superviseurs, architectes, sécurité, armée et police, BTP.

info-france.hsp@honeywell.com - www.honeywellsafety.com

JAL GROUP



AIMONT - LARRY

Norme : EN ISO 20345.

Descriptif : Modèle "urban lifestyle" en cuir velours souple. Confort du pied garanti avec la nouvelle semelle première amortissante TWIN.tech. Semelle The Sneakers PU/PU à adhérence élevée.

Applications : Industries de transformation (ambiance sèche), transport et distribution, tertiaire, services.



AIMONT - MICHAEL

Norme : EN ISO 20345.

Descriptif : Modèle "urban lifestyle" en cuir lisse souple. Confort du pied garanti avec la nouvelle semelle première amortissante TWIN.tech. Semelle The Sneakers PU/PU à adhérence élevée.

Applications : Industries de transformation (ambiance humide), transport et distribution, tertiaire, services.



JALLATTE - JALFOXBAT X2

Norme : EN ISO 20345.

Descriptif : Modèle cuir pleine fleur hydrofuge. Confort du pied garanti avec la nouvelle semelle de propreté J-Multitech. Éléments de sécurité 100% composite. Semelle Triftane™ Fighter.

Applications : Pétrole, chimie, industries de transformation (ambiance humide), transport et distribution, tertiaire, services.



JALLATTE - JALINTREPID

Norme : EN ISO 20345.

Descriptif : Modèle cuir fleur hydrofuge doublé Thinsulate®. Chaussant large (12). Semelle J-Space Hybrid (Softane™/Néotril NBR) avec dispositif réversible à pointes métalliques.

Applications : Industrie lourde, industries de transformation (ambiance humide), BTP et travaux extérieurs, températures extrêmes (froid).



JALLATTE - JALROCHE

Norme : EN ISO 20345.

Descriptif : Modèle cuir pleine fleur finition pull-up. Membrane GORE-TEX®. Éléments de sécurité 100% composite. Semelle Kompact Vibram®.

Applications : Industrie lourde, chimie, BTP et travaux extérieurs, températures extrêmes (froid).

jallatte.fr@jal-group.com - www.jallatte.com

LABORATOIRES ESCULAPE



Trousses de secours spéciales "Métiers"

Descriptif : Trousses de secours "métiers" complètes, équipées de contenus spécifiques adaptés aux risques auxquels sont exposés ces métiers et identifiables par leurs étiquettes mais aussi par leurs couleurs (vert, bleu, rouge).

Applications : Plombiers/chauffagistes, métalliers/serruriers/soudeurs, menuisiers/charpentiers.

Trousse de secours "Flotte Automobile"



Descriptif : Trousse contenant : 2 éthylotests, 1 couverture de survie et tous les articles indispensables. Légère, en nylon rouge, dotée d'un passant pour ceinture et de nombreuses poches de rangement intérieures.

Applications : Pour répondre à la législation qui impose depuis le 1^{er} juillet 2012 que les véhicules soient équipés d'éthylotests répondant à la norme NF.

Trousse "ASEP INDUSTRIE"



Descriptif : Trousse contenant : coussin hémostatique et pansements compressifs, compresses hydrogel, masque de bouche à bouche, couverture de survie, désinfectant, pansements, etc...

Applications : Coffret complet destiné à l'environnement industriel. La trousse de secours "Industrie" conviendra pour des équipes jusqu'à une vingtaine de personnes.

maxence.roquette@esculape.fr - www.esculape.fr

LEMAITRE SECURITE



Collection "COLOR CONCEPT" S3 et S1P

Norme : EN ISO 20345 - 2011.

Descriptif : Choix entre 3 modèles de chaussures (haut, bas, bas aéré), choix du coloris de base, puis entre 10 couleurs d'opposition, ...

Applications : Composez des chaussures de sécurité aux couleurs d'une entreprise. Complétez une tenue Image. Tous secteurs d'activité.



AIX S1P - Collection CRAZY+

Norme : EN ISO 20345 - 2011.

Descriptif : Légère et respirante. Velours aéré, doublé textile 3D micro-aéré. Semelle PU2D Parabolic® très technique ; souple, antifatique et très adhérente.

Applications : 100% non métalliques et amagnétiques. Industrie légère, administration, logistique, distribution, services urbains, ...



ROISSY et ROYAN S3 - Collection CRAZY+

Norme : EN ISO 20345 - 2011.

Descriptif : Velours hydrofuge et cuir enduit anti-abrasion. Semelle PU2D Parabolic® très technique ; souple, antifatique et très adhérente.

Applications : 100% non métalliques et amagnétiques. Tous secteurs d'activité.

Collection "VITAMINE" S3 et S2

Norme : EN ISO 20345 - 2011.

Descriptif : Gamme dédiée aux femmes ; modèles, hauts et bas, souples, confortables en croûte velours aux coloris fashion. Semelle Parabolic® PU2D adhérente.

Applications : Industrie légère, administration, logistique, distribution, services urbains, ...



info@lemaitre-securite.com - www.lemaitre-securite.com

MABEO INDUSTRIES



MB BOX - Distributeur Automatique d'EPI

Norme : Répond à l'article R233.1 du code du travail.

Descriptif : Le concept MB BOX permet à l'entreprise d'optimiser distribution, gestion et stock des EPI à l'usage des salariés. Fonctionne 24h/24, 7j/7, 365j/an pour les utilisateurs finaux.

Applications : Permet une flexibilité de la distribution des EPI en cas de fonctionnement sur des amplitudes de travail très importantes.

frederic.pillard@mabeo-industries.fr - www.mabeo-industries.com

MAPA PROFESSIONNEL



Temp-Dex Plus 720

Norme : EN388 (4343) ; EN407 (X2XXXX).

Descriptif : Temp-Dex Plus propose dextérité, isolation thermique et protection coupure (niveau 3 - EN 388), grâce à ses bouclettes intérieures et à son tricot à base de fibres aramides.

Applications : Manipulation de pièces après traitement thermique, sortie et tri de pièces placées en étuve, fours ou autoclaves, etc.

guillaume.deloie@mapasontex.fr - www.mapa-pro.com

MOLINEL



Blouson LUK-LIGHT (Réf. 1701)

Norme : EN 471 : 2003 +A1 (2007).

Descriptif : Col montant, fermeture glissière, poignets pressurés réglables, nombreuses poches, coudes préformés, taille semi-élastiquée. EPI classe 2 - 6 coloris.

Applications : Une ligne conçue pour tous les professionnels qui interviennent en extérieur dans des conditions de visibilité difficiles.



Pantalon LUK-LIGHT (Réf. 2194)

Norme : EN 471 : 2003+A1 (2007).

Descriptif : Coupe baggy, taille semi élastiquée, nombreuses poches, 1 sangle porte outils, empiècement d'aisance à l'entrejambe, genoux préformés. EPI classe 2 - 6 coloris.

Applications : Une ligne conçue pour tous les professionnels qui interviennent en extérieur dans des conditions de visibilité difficiles.



Blouson Kontakt (Réf. 2813)

Descriptif : Col montant, renforts en Cordura®, nombreuses poches poitrine, ceinture semi-élastiquée, manches ergonomiques, poignet réglables, solidité renforcée par piqûres gros fil et points d'arrêts.

Applications : Pour tous les professionnels exerçant un métier de services (logistique, chauffeurs, monteurs...).



Pantalon genouillères OUTFORCE 2R (Réf. 2165)

Norme : EN 14404 ; A1 : 2010.

Descriptif : Renforts en 100% Cordura® sur les zones sollicitées, nombreuses poches, genouillères avec système de réglage pour la plaque de protection certifiée EN 14404 - 3 coloris.

Applications : Tous les corps de métiers qui travaillent en extérieur : BTP, gros oeuvre, maçon, ...

marketing@molinel.com - www.molinel.com

MSA THE SAFETY COMPANY



Détecteur 4 gaz ALTAIR 4X Expo-O2-CO-H2S

Descriptif : Toujours aussi robuste, doté d'une autonomie batterie 24 H et de cellules à durée de vie > 4 ans... ALTAIR 4X est maintenant disponible en version Expo-O2-CO-NO2.

Applications : Raffineries, métallurgie, automobile, BTP, Pétrochimie, semi-conducteurs, centrales électriques/thermiques, Marine, maintenance chaudières au fioul.

Système de Test et de Calibrage GALAXY GX2



Norme : Non applicable

Descriptif : Simplicité d'utilisation via son écran tactile couleur et son menu en français...tester, calibrer et gérer les données des détecteurs mono-gaz et multi-gaz de la famille ALTAIR est un jeu d'enfants!

Applications : Toutes industries, assainissement, BTP, électricité-gaz, Marine, SDIS, forces armées.

vanessa.sirima@msasafety.com - www.MSAsafety.com



Harnais antichute MSA EVOTECH

Normes : EN 361:2002 ; EN 358:1999 ; EN 1497:2007

Descriptif : Confort (rembourrage anti-transpirant), facilité d'utilisation (boucles à assemblage rapide, puce RFID intégrée), longévité (revêtement NanoSphere® des sangles).

Applications : Conçu pour les utilisateurs les plus exigeants pour des ports de longue durée (journalière).

Solution de Protection Faciale & Tête V-Gard "Chem"



Normes : EN 166 :2001 ; EN397 :2012 ; EN13463-1.

Descriptif : Protection contre les projections chimiques : Casque V-Gard 500, Porte-écran avec jupe d'étanchéité intégrée, Ecran de protection Propionate et Mentonnières.

Applications : Dépotage de produits chimiques, process chimiques, nettoyage haute pression, peinture industrielle.

yohan.morel@msasafety.com - www.MSAsafety.com

MUZELLE DULAC HASSON



Chemise NON FEU ANTI STATIQUE

Normes : EN 11612 ; EN 1149-5.

Descriptif : Chemise manches avec poignets fermés par gripper. Gamme préconisée pour le lavage industriel. Disponible sur stock de la taille 38 à 46 (tour de cou). Coloris : Gris Acier.

Applications : Complément de gamme des vêtements de protection lors d'opération de soudure et/ou meulage.

Gamme ANTI FEU BICOLORE

Normes : EN 11611 ; EN 11612.

Descriptif : Nouvelle gamme anti-feu Proban® Bicolore. Veste (taille 0 à 6), pantalon (taille 36 à 60 et EJ 82cm), combinaison (taille 0 à 6 et EJ 82 cm). Disponible sur stock, coloris Gris/Rouge.

Applications : Protection lors d'opérations de soudure et/ou meulage.



Nouvelle gamme HV2 ROADY®

Normes : EN 471 CLASSE2 ; EN 14404.

Descriptif : Nouvelle gamme HAUTE VISIBILITE EN 471 CLASSE 2 : Veste, Combinaison, Pantalon avec renfort, Pantalon avec poches genouillères Norme 14404.

Applications : Entreprises travaux publics, Services de l'équipement ou de la propreté, Personnels des pistes d'aéroport.

contact@muzelledulac-hasson.fr - www.muzelledulac-hasson.fr

NEOFEU



antichute à rappel automatique Eagle (Réf. NS6SAN)

Norme : EN360.

Descriptif : Antichute à rappel automatique ultra compact 2kg avec 6 m de sangle. Le compromis idéal poids-distance de travail pour une protection totale.

Applications : Toutes interventions verticales dans les secteurs de l'industrie et de la construction.



Baudrier d'Elague "ARB'O" (Réf. NELUS120)

Normes : EN358 :1999 ; EN813 :2008.

Descriptif : Baudrier d'élague très léger et confortable, avec double point central, testé à 140kg. Grande polyvalence grâce à l'adaptation d'options (bretelles et sellette).

Applications : Tous travaux d'élague, abattage. (EPI élaboré avec la collaboration d'un compagnon arboriste).



Harnais d'antichute (Réf. NUS65)

Norme : EN361.

Descriptif : Harnais ergonomique avec cuissardes capitonnées et boucles automatiques favorisant une mise en place rapide et un confort accru lors de vos interventions.

Applications : Convient pour tout type d'interventions dans les secteurs de la construction, du bâtiment, de l'industrie.



Horizon antichute à rappel automatique (Réf. NCS7HO)

Normes : EN360 et fiche européenne CNB/P/11.054.

Descriptif : Antichute à rappel automatique testé pour l'utilisation horizontale sans ajout d'accessoires supplémentaires pour une plus grande sécurité et polyvalence.

Applications : Toute intervention verticale et/ou horizontale notamment sur toit terrasse lors de travaux d'étanchéité.

neofeu@neofeu.com - www.neofeu.com

PETZL DISTRIBUTION



Harnais ABAO BOD FAST

Normes : CE EN 361 ; CE EN 358 ; CE EN 813.

Descriptif : Construction dorsale en forme de X ultra-enveloppante pour limiter les points de tension lors de suspensions. Ceinture et tours de cuisse semi-rigides larges.

Applications : Protection contre la chute et maintien : charpente, couverture, énergie, réseau...



Antichute mobile sur corde ASAP

Normes : CE EN 353 2 ; CE EN 12841 type A.

Descriptif : Installé sur une corde de sécurité, ASAP accompagne l'utilisateur sans aucune intervention manuelle. En cas de choc, il se verrouille de manière à stopper la chute.

Applications : Toutes professions travaillant en hauteur : charpente, couverture, énergie, réseau, accès sur corde...



Casque ALVEO VENT

Normes : CE EN 12492 (*) ; ANSI Z89.1-2009 Type I Class.

Descriptif : Casque léger avec mousse de confort se faisant oublier sur la tête. Système de réglage CenterFit assurant le centrage du casque et une meilleure tenue sur la tête.

Applications : Professionnels du travail en hauteur : cordistes, etc...

Lampe frontale PIXA 3R

Normes : CE, ATEX : Zone 2/22 ; ANSI/NEMA FL1.

Descriptif : Lampe frontale rechargeable et paramétrable permettant de garder les mains libres pour travailler : peut être portée sur la tête, fixée sur un casque grâce à la platine fournie, ou posée au sol.

Applications : Toutes professions travaillant dans l'obscurité : artisanat, maintenance, industrie...

professionnel@petzl.fr - www.petzl.fr

ROSTAING



DIAMONDFOAM

Normes : ISO 13997 : 17,3 N ; EN 388: 4542.

Descriptif : Gant tricoté en fibre Dyneema® Diamond Technology. Enduction complète en nitrile foam (mousse) noir. Tailles : 7 à 11. Longueur: 25cm.

Applications : Enduction totale, dextérité, protection aux coupures en usinage, mécanique, emboutissage, maintenance et verrerie.



STEELPRO

Normes : ISO 13997: 25,4 N ; EN 388: 4432.

Descriptif : Gant tricoté en Tekinox® para-aramide/inox. Enduction PU grise en paume et bouts de doigts. Tailles : 8 à 11. Longueur : 25cm.

Applications : Excellente résistance aux coupures, protection aux étincelles en usinage, emboutissage, tôlerie et verrerie.



MASTER1CRFL

Normes : ISO 13997 : 25,2 N ; EN 388: 4542.

Descriptif : Gant tricoté en Zirnum®/HPPE. Renfort paume en cuir fleur de bovin. Tailles : 7 à 11. Longueur : 40cm.

Applications : Excellente dextérité et résistance aux coupures et à la perforation en usinage, emboutissage, tôlerie et verrerie.



TDMProtOP30

Normes : ISO 13997: 53,9 N ; EN 388: 4543.

Descriptif : Gant tricoté en Tekinox® hppe/inox. Renfort paume et entre-doigts en cuir croûte. Tailles : 6 à 11. Longueur : 30cm.

Applications : Excellente résistance aux coupures lourdes et à la perforation en usinage, emboutissage, tôlerie et verrerie.

SHOWA BEST GLOVE



281 TEMRES

Norme : EN 388 2003 (4-1-2-1).

Descriptif : Gant offrant imperméabilité et respirabilité grâce à une nouvelle technologie. confort et résistance mécanique grâce à son tricot nylon/polyuréthane et l'enduction PU micro ventilée.

Applications : Travaux extérieur, automobile, industrie mécanique, assemblage, transport et logistique, pêche et agriculture.



AEGIS 250 KSV 4

Norme : EN 388 2003 (4-4-4-2).

Descriptif : Meilleure préhension dans les environnements huileux et coupants; Revêtement en nitrile Zorb-IT: absorbe l'huile. Tricot jauge 13 Kevlar/acier inoxydable.

Applications : Automobile, Métallurgie, Industrie du verre et mise en bouteille, Secteur public, changement de lames, estampage de tôles, etc.

info@showabestglove.eu - www.showabestglove.eu

SIOEN



Parka Haute visibilité (Réf. 313A Lightflash)

Normes : EN 471 ; EN 343 (3/3).

Descriptif : Parka haute visibilité doublure fixe 100% étanche, protection contre le vent le froid et la pluie tout en restant respirant, coutures étanchées, nombreuses poches.

Applications : Parfaitement adapté aux métiers extérieurs qui nécessitent de la haute visibilité.



Veste Haute visibilité Frigoriste (Réf. 4650 ABBES)

Norme : EN 342 ; EN 471.

Descriptif : Veste haute visibilité contre le froid industriel jusqu'à - 40°C. Epaules et coudes renforcés avec doublure additionnelle. Col droit prévu pour ajouter une capuche (vendue séparément).

Applications : Tous les métiers liés au froid industriel et qui nécessitent protection thermique et protection haute visibilité.



Parka Haute visibilité avec Softshell manches amovibles détachable (Réf. 401A POWELL)

Normes : EN 471 ; EN 343 (3/3) ; EN 14058.

Descriptif : Produit multi-fonctionnel 4 en 1 ; protection contre froid & pluie, respirant avec couche extérieure du tissu déperlante. Enduction absorbant l'humidité liée à la transpiration.

Applications : Utilisable dans toutes les conditions climatiques et dans tous les métiers qui cherchent un produit multi fonctionnel très protecteur.



Combinaison de pluie haute visibilité ignifugée anti statique (Réf. 5634 GERALTON)

Normes : EN ISO 14116 ; EN 1149 ; EN 13034 ; EN 343 ; EN 471.

Descriptif : Combinaison de pluie "multi risques" 100% étanche avec enduction absorbant l'humidité. Capuche détachable, manches élastiquées avec rétrécissement par bande auto-agrippante.

Applications : Tous les métiers liés à la nécessité d'une protection multi risques et à un environnement ATEX.

bart.vervaecke@sioen.be - www.sioen.com

contact@rostaing.fr - www.rostaing.com

SONORCO



Ensemble Milan et Tirana - Multirisque Image

Normes : EN 340:2003 ; EN 1149-5:2008 ; EN ISO 11611:2007 ; IEC 61482-2 :2009 ; EN ISO 11612:2008 ; EN 13034:2005+A1 :2009.

Descriptif : Tenue multirisque Image, ensemble veste et pantalon EPI de catégorie 3. Gamme complète personnalisable (coloris et options). Fabrication à partir de 50 pièces.

Applications : Personnes exposées à la chaleur, flamme et arc électriques dans secteurs tels que pétrochimie, environnements explosifs, installations électrique, énergie.

info@sonorco.fr - www.sonorco.fr

SORIFA



SUDINE POUDRE & SUDINE SPRAY

Descriptif : Transpiration des pieds & désinfection chaussures.

Disponible en poche pour distributeur mural :

LIBAL UV 50+

Descriptif : Protection polyvalente + une protection SPF 50+.

LIBAL

Descriptif : Protection polyvalente.

TRAIT BLEU Végétogrins

Descriptif : Nettoyant doux aux micrograins végétaux.

MANUPHYL

Descriptif : Crème réparatrice mains.

sofifa@homme-de-fer.com - www.sorifa.com

TRACTEL



Blocfor™ 10 aes

Norme : EN 360.

Descriptif : Nouvel antichute à rappel automatique, avec système absorption breveté (AES), capacité d'enroulement de 10m de câble de 4,75mm : + léger, + compact et + sécurisant.

Applications : Son mécanisme optimise son fonctionnement et diminue de manière significative le temps et le coût des opérations de maintenance.



HT FABA XLE

Normes : EN 361 ; EN 358.

Descriptif : Le HT FABA™ XPE est un harnais équipé d'un vrai point d'accrochage antichute ombilical fixé à la ceinture pour les monteurs travaillant avec un antichute sur support rigide.

Applications : Le harnais Faba™ XPE est destiné aux monteurs sur pylônes et plus particulièrement aux téléphonistes.



Casque TR2000

Normes : EN 397 ; EN 50365.

Descriptif : Le TR200 est fabriqué en fibre ABS chargé. Rapide et simple de mise en place, il est très confortable et élargit le champ de vision des utilisateurs (peut être équipé d'accessoires).

Applications : Pour des travaux effectués dans une ambiance bruyante ou dans des situations où il y a des risques de projection de particules.



Travsmart™

Norme : EN 795 C.

Descriptif : La ligne de vie Travsmart™ est simple à utiliser. Elle peut être utilisée dans toutes les configurations : Sous plafond, en mural, sous un plan incliné, au sol ou sur potelet.

Applications : Ligne de vie mono câble fonctionnant sur du câble en acier galvanisé ou inox de 8 mm.

info.tsas@tractel.com - www.tractel.com

uvex HECKEL sas



Protège-face uvex faceguard

Norme : EN 166 B.

Descriptif : Nouveau protège face amovible, compatible avec le port d'une protection respiratoire type demi-masque jetable, communication facilitée. S'adapte sur tous les masques ultravision.

Applications : Industrie chimique, BTP, meulage. Pour une protection renforcée du visage contre les projections mécaniques ou liquides.



Lunette uvex i-3 • 9190

Normes : EN 166 ; EN 170 ; EN 172 ; symbole K N.

Descriptif : Nouvelles lunettes de protection uvex i-3 s'adaptent parfaitement à la morphologie de chacun : branches flexibles, 5 niveaux d'inclinaison, pont de nez souple, réglable, antidérapant.

Applications : Industrie mécanique, secteur chimique. Traitement supravision NCH (contre la buée, la rayure, produits chimiques et graisses).



Casque de protection uvex pheos alpine

Normes : EN 397-30° ; EN 12492.

Descriptif : Casque multifonction léger en ABS, allie les caractéristiques du casque de protection industriel aux exigences d'un casque d'escalade. Coiffe textile 6 points. Encoches euroslots.

Applications : Casque multifonction pour les travaux en hauteur, les opérations de sauvetage et l'industrie.



Casque de protection uvex pheos

Normes : EN 397-30° MM ; EN 50365 (1.000 V AC).

Descriptif : Casque pheos en HDPE, nouveau design, polyvalent, léger, avec système d'accessoires complets. Système de ventilation climazone variable et réglable. Coiffe textile 6 points.

Applications : Casque polyvalent pour l'industrie, secteur chimique, pétro-chimique, BTP. Versions ventilées ou 100% fermées.



uvex silv air C 2310

Norme : EN 149 D NR FFP3.

Descriptif : Forme ergonomique avec bords souples. Fixation 4 points avec bride en coton ; Joint d'étanchéité intégral. Soupape ouvrable à 360° : faible résistance respiratoire.

Applications : Protection anti-poussière, existe également en FFP1, FFP2. versions coque ou pliable.

v.muller@uvex-heckel.fr - www.uvex-heckel.fr



uvex ladies allround

Norme : EN 20345 S3 SRC ESD.

Descriptif : Modèle au chaussant spécialement adapté à la morphologie du pied féminin. Cuir napa, semelle anti-perforation composite, semelle PU mono, embout aluminium.

Applications : Industries de transformation (ambiance humide), transport et distribution, tertiaire, services, ESD.

Nouvelle gamme Macsole® 1.0

Norme : EN 20345 :2011.

Descriptif : Innovation permettant de retrouver les propriétés d'amorti et de confort d'une chaussure neuve à tout instant : avantages du PU (légèreté) et du caoutchouc (polyvalence).

Applications : De nombreux modèles adaptés à l'industrie, aux BTP, à la soudure, aux travaux sur asphalt.



uvex motion style

Norme : EN 20345 :2011 S1P SRC ESD.

Descriptif : Modèle sport en microvelours perforé, semelle anti-perforation composite, semelle PU2D, système de laçage rapide, semelle amovible hydroflex 3D.

Applications : Industrie légère, logistique, services, transport et distribution, environnements secs, ESD.

l.rebstock@uvex-heckel.fr - www.uvex-heckel.fr



uvex C500 pure

Normes : EN 388 (4542) ; contact alimentaire ; ökotex standard 100.

Descriptif : Résistance à la coupure 5, contact alimentaire. Certifié ökotex 100. Enduction aqua polymère respirante, sans solvant, sans silicone. Ne laisse aucune trace sur les produits finis.

Applications : Agro-alimentaire. Industrie en cas d'exigences strictes (absence de traces ou résidus laissés par l'enduction sur les pièces).



uvex phynomic foam

Normes : EN 388 (3 1 3 1) ; contact alimentaire ; ökotex standard 100 ; certificat proDERM.

Descriptif : Gant très souple offrant un haut niveau de dextérité. Revêtement aqua polymère élastique très respirant, toucher naturel, très bonne tolérance cutanée, sans solvant.

Applications : Travaux de précision. Adapté aux surfaces sensibles, ne laisse pas de trace, sans silicone. Idéal pour personnes allergiques.

R.Dhaussy@uvex-heckel.fr - www.uvex-heckel.fr

VALMY



Masque de protection respiratoire anti vapeurs - anti gaz FITEOR®

Descriptif : Masque de protection respiratoire anti vapeurs, anti-gaz FITEOR®. Kit de protection avec corps de masques, 2 cartouches filtrantes et 10 préfiltres.

Applications : Toutes activités nécessitant une protection respiratoire filtrante contre les gaz, vapeurs (pulvérisations liquides, peintures, etc).



Pare visage SCREEN'Y

Descriptif : Protection des yeux et du visage en environnement industriel - Protection chimique ou mécanique. Grand confort, ultra-légèreté, robustesse et durabilité.

Applications : Opérations de découpe ou de meulage, application ou pulvérisation de produits chimiques.



Masque de protection respiratoire adduction d'air FEDEOR®

Descriptif : Masque de protection respiratoire à adduction d'air FEDEOR®. Spécial Atmosphères polluées et températures élevées. ultra-légèreté, robustesse et durabilité - effet "air conditionné".

Applications : Solution idéale de protection des yeux, du visage et des voies respiratoires en environnement industriel pollué.



Masque de protection respiratoire coquille SPIREOR® - Green I - 100% recyclable

Norme : EN 149 : 2001 + A1

Descriptif : Masque de protection respiratoire 100% recyclable, forme coquille souple, à usage unique, pour un confort respiratoire exceptionnel et inégalé avec SPIREOR® Concept.

Applications : Toutes les activités nécessitant une protection des voies respiratoires : Industrie, agriculteurs, artisans, hygiène, santé, etc.

l.thimonier@valmy.eu - www.valmy.eu

XO SECURITE



Gant anti-coupure 4543 enduit PU

Normes : EN 420 ; EN 388
Abrasion Coupure Déchirure Perforation
4 5 4 3

Descriptif : Gants anti-coupure tricotés multi-fibres, fibre de verre, avec paume enduite en polyuréthane (PU). Niveau maximum de résistance à la coupure, confort et dextérité.

Applications : Manutention objets coupants ou glissants, mécanique, montage profilé métal/alu...

xavier.deltit@xo-securite.com - www.xo-securite.com

Risque routier : un déficit d'évaluation et de prévention

Les accidents de la route sont à l'origine de plus de 57% de l'ensemble des décès reconnus par la sécurité sociale comme accidents du travail. Malgré ce constat, une récente campagne de contrôle réalisée sous l'égide du Ministère du travail dans les secteurs du BTP, de la maintenance, de l'agriculture et des entreprises paysagistes et d'entretiens des espaces verts, ce risque est toujours très mal appréhendé.

"Le risque routier professionnel de mission n'est pas toujours considéré comme partie intégrante de l'activité de travail des salariés" et *"seulement 50% des entreprises ont élaboré un document unique d'évaluation des risques, en adéquation avec les problématiques de risque routier"* déplorent les auteurs de l'étude.

Face à un déficit d'évaluation, ce risque ne fait pas non plus l'objet d'actions de prévention adéquates. *"Peu d'entreprises développent des mesures de prévention en lien avec l'organisation des déplacements, la gestion des retards et imprévus"*.

Pour remédier à ces lacunes, *"des actions seront conduites de façon à mobiliser les acteurs de l'entreprise, les organisations professionnelles et représentatives des salariés"*.

Avec pour objectif de réaliser des actions de prévention, à commencer par *"la prise en compte du risque routier professionnel dans le document unique d'évaluation des risques"*.

Pour + d'infos : www.altersecurite.org.fr



Info INRS : Analyse des accidents du travail survenant dans le tertiaire

L'INRS a publié dans sa revue Hygiène et sécurité du travail un article analysant les accidents du travail survenant dans le secteur tertiaire. À partir des données qualitatives enregistrées dans la base de données EPICEA, cette étude dégage les caractéristiques des risques et des circonstances des accidents du tertiaire. Elle présente également les circonstances des accidents de 2 catégories particulières de personnel du secteur, les intérimaires et les personnels des bureaux.

Le secteur tertiaire se définit généralement en termes de relations de services, collectifs ou privés, comprenant des interactions avec un client. Il comprend un large éventail d'activités correspondant à la fourniture de services immatériels : le commerce, les transports, les activités financières et immobilières, les services aux entreprises ou aux particuliers, l'éducation, la santé, l'action sociale et l'administration.

Depuis les années 80, le tertiaire a connu une expansion constante, en partie due à l'externalisation de certaines tâches par les entreprises ainsi qu'au développement du service aux entreprises de l'intérim et des services de sécurité et de nettoyage. En 2008, la part de ce secteur parmi la population active était de 74 % contre 15 % pour l'industrie et 7 % pour la construction.

Cette étude, publiée dans un article de la revue Hygiène et sécurité du travail (n°228 du 3^{ème} trimestre 2012), a porté sur 6 050 accidents survenus dans le secteur tertiaire (défini selon l'INSEE) entre 1990 et 2010. Les données utilisées ont permis de caractériser les accidents survenus à des salariés du secteur tertiaire.

Les 6 050 accidents pris en compte dans cette analyse concernent principalement 3 grands ensembles d'activités : le transport (29 %), le commerce et la réparation (30 %), les services aux entreprises dont l'intérim (15 %).

L'étude conclut qu'il est nécessaire de regrouper tout d'abord de façon homogène les activités du secteur tertiaire pour permettre l'analyse des situations de travail et l'ajustement des messages de prévention.

Pour + d'infos : www.inrs.fr

Info

Prévention des risques : nouvel outil de l'Aract Ile-de-France pour le secteur des services à la personne

L'Aract Ile-de-France a conçu un outil d'e-learning sur la prévention des risques spécialement dédié au secteur des services à la personne. *"L'Aract a fait le constat que la question des conditions de travail avait été encore très peu investie par les structures de services à la personne. Pour ces organisations, la prévention n'est pas encore véritablement une priorité. Or c'est un secteur qui cumule les expositions aux risques : pénibilité physique, épuisement professionnel, émiettement du temps de travail, multiplicité des lieux de travail, séniorité..."* a expliqué Arnaud Coulon, directeur adjoint Aract IDF. Celui-ci explique que *"ces modules ont été conçus dans le cadre d'un projet régional financé par la DIRECCTE Ile de France, le Conseil régional Ile de France, l'ANACT et le FSE. Ils sont mis à la disposition des entreprises, avec le soutien des fédérations professionnelles et de leur OPCA. Ils peuvent être également diffusés aux Services de Santé au Travail, aux organismes de formation et de conseil, aux Conseils généraux ou à tout autre acteur du secteur."*

Pour + d'infos : www.anact.fr

Formation EPI

La prochaine session de formation technique aux EPI, proposée par le SYNAMAP, aura lieu du 18 au 22 mars 2013.

Cette formation pointue permet d'acquérir l'expertise indispensable pour maîtriser les connaissances propres à ce secteur. Les objectifs sont de mettre à niveau vos connaissances pour chaque famille d'EPI, de proposer une expertise EPI en vous aidant à analyser des risques et maîtriser le vocabulaire technique des EPI.

Vendeurs et acheteurs d'EPI, responsables sécurité, techniciens de prévention, responsables CHSCT, ..., cette formation est faite pour vous !

Contact : Aminata BA
aminata@synamap.fr - 01.47.17.64.36

Editeur de Référence :
SYNAMAP

Défense 1 - 39/41 rue Louis Blanc
92038 Paris La Défense cedex

Tél. : 01 47 17 64 36 / Fax : 01 47 17 64 97
Email : infos@synamap.fr / Web : www.synamap.fr

Directeur de la publication :
Bernard Cuny

Réalisation :
Communication SYNAMAP

Photos publiées : ©Fotolia

Les articles de ce journal peuvent être reproduits, à condition de citer la source et d'en informer le SYNAMAP.